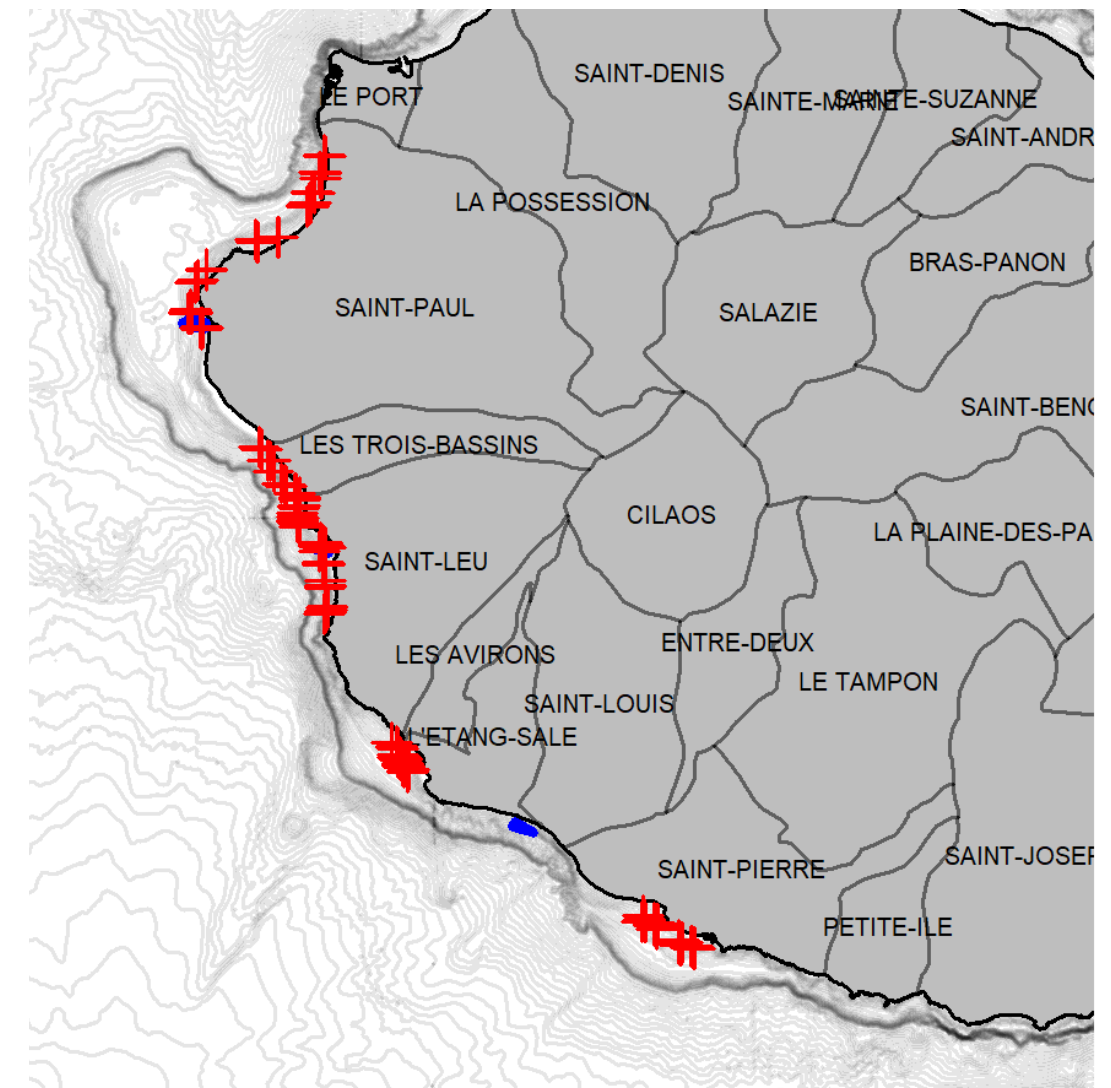


DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Le mois de janvier 2021 a permis un déploiement régulier des engins de pêche sur l'ensemble du littoral ouest et sud-ouest de l'île, avec toutefois des contraintes météo qui ont empêché les déploiements au sud de Saint-Leu pendant la première moitié du mois.

Des PAVAC ont notamment été déployées au niveau du Cap La Houssaye, et des opérations de PHF menées à Saint-Gilles, Saint-Leu et Etang Salé, suite aux captures de requins bouledogue observées au cours des semaines précédentes.

	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE DANS LE MOIS	NOMBRE DE PHF POSÉES DANS LE MOIS	NOMBRE DE PAVAC SMART DRUMLINE POSÉES DANS LE MOIS	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE AVEC OBSERVATEUR DANS LE MOIS	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE POST OBSERVATION DANS LE MOIS	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE POST ATTAQUE DANS LE MOIS
BAIE DE SAINT-PAUL	9	0	53	1	0	0
SAINT-GILLES	14	8	35	2	4	0
TROIS-BASSINS	14	0	30	1	0	0
SAINT-LEU	16	2	54	2	5	0
L'ÉTANG SALE	15	2	45	1	0	0
SAINT-PIERRE	12	0	64	3	0	0
AUTRES	0	0	0	0	0	0



+ : Palangre Horizontale de Fond (PHF)
+ : Palangre Verticale avec Alerte de capture (PAVAC)

CAPTURES

13 REQUINS CIBLÉS 18 PRISES ACCESSOIRES

CAPTURE DES REQUINS CIBLÉS

- 1 requin bouledogue F 2,71 m / vivant, prélevé / Saint-Leu
- 1 requin tigre M 2,19 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre F 2,47 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre F 2,40 m / vivant, prélevé / Saint-Leu
- 1 requin tigre F 3,02 m / vivant, prélevé / Saint-Gilles
- 1 requin tigre M 3,73 m / vivant, prélevé / Saint-Leu
- 1 requin tigre F 2,99 m / retrouvé mort, prélevé / Trois Bassins
- 1 requin tigre M 2,76 m / vivant, prélevé / Saint-Gilles
- 1 requin tigre M 3,50 m / vivant, prélevé / Saint-Leu
- 1 requin tigre M 2,4 m / vivant, échappé / Trois Bassins
- 1 requin tigre M 2,20 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre F 2,34 m / vivant, prélevé / Saint-Leu
- 1 requin tigre F 2,60 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul

CAPTURES RELÂCHÉES VIVANTES

- 1 requin marteau halicorne F 3 m / vivant, relâché après marquage acoustique / Saint-Gilles
- 1 requin marteau halicorne 2 m / vivant, relâché / Etang Salé
- 1 requin nourrice fauve F 3 m / vivant, relâché après marquage externe / Etang Salé
- 1 raie pastenague tachetée F 0,9 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 raie pastenague tachetée F 1,6 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 raie pastenague tachetée M 1,3 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 raie pastenague tachetée M 0,8 m / vivante, relâchée / Etang Salé
- 1 raie pastenague tachetée M 1 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 raie pastenague tachetée F 1,3 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 tortue verte 0,9 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 madame tombé (vivaneau maori) 0,9 m / fatigué, relâché après marquage externe / Saint-Leu
- 1 barracuda 1,4 m / vivant, relâché / Baie de Saint-Paul
- 1 barracuda 1,4 m / vivant, relâché / Saint-Gilles
- 1 carangue gros-tête 1 m / vivante, relâchée après marquage externe / Saint-Gilles
- 1 carangue gros-tête 1,2 m / fatiguée, relâchée / Saint-Gilles

CAPTURES MORTES

- 1 thon dents de chien 1 m / trop fatigué à la remontée, conservé à bord / Saint-Gilles
- 1 mérou plate grise 1 m / trop fatigué à la remontée, conservé à bord / Saint-Gilles
- 1 barracuda 1,6 m / trop fatigué à la remontée, conservé à bord / Saint-Gilles

TOTAL CUMULÉ

de mars 2018 au 30 janvier 2021

BOULEDOGUE

45

TIGRE

190

TAUX DE SURVIE

DES ESPÈCES ACCESSOIRES

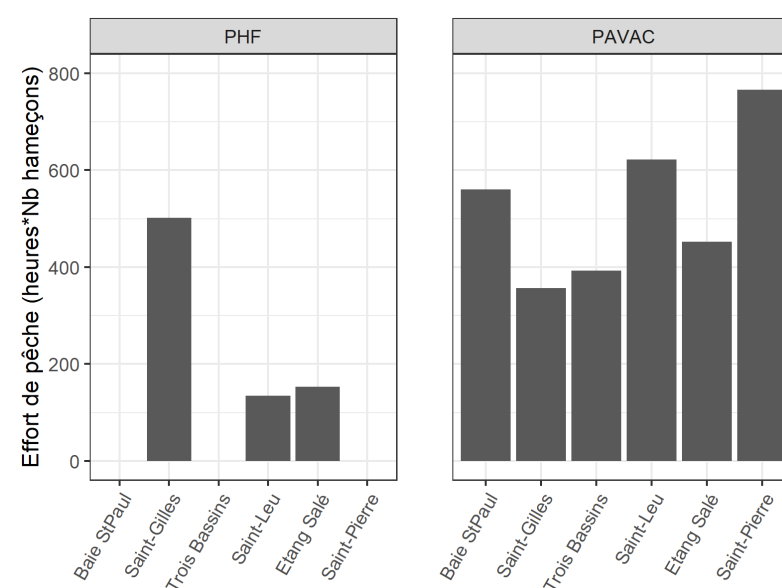
83%

de mars 2018 au 2 Janvier 2021

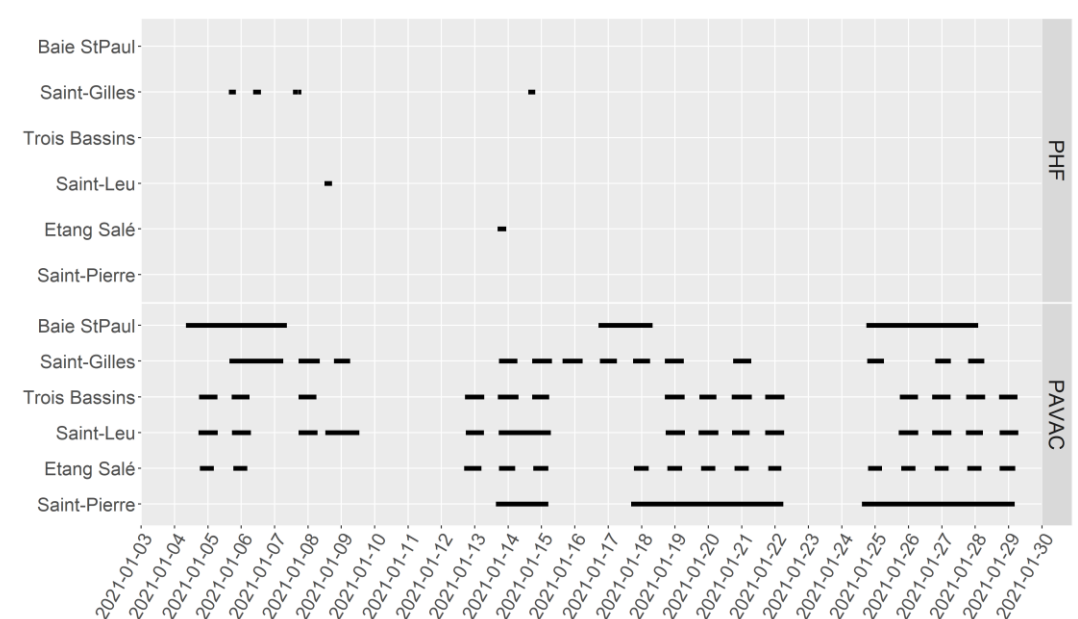
7 NAVIRES ENGAGÉS
au 30 janvier 2021

92 754 HEURES DE PÊCHE CUMULÉES

de mars 2018 au 30 janvier 2021



EFFORT DE PÊCHE du 3 au 30 janvier 2021



COMMENTAIRES

Un requin bouledogue a été capturé sur PAVAC à Saint-Leu, mais ce sont surtout les captures de requins tigre qui ont été nombreuses, une tendance observée depuis plusieurs mois, en particulier sur des individus juvéniles, quasiment tous capturés en pleine nuit (même sur les sites de déploiement de jours en Baie de Saint-Paul et Saint-Pierre).

La mortalité sur les poissons osseux a été surtout constatée au cours d'opérations de PHF (thon dents de chien, mérou plate grise) mais aussi sur PAVAC (barracuda). Les opérations de PHF seront de nouveau limitées, en fonction des captures de requins bouledogue.

Un requin marteau halicorne femelle de 3 m a été relâché à Saint-Gilles au cours d'une opération de PHF, après marquage acoustique externe réalisé par les pêcheurs du programme, formés pour ce type d'opération. L'animal a été détecté pendant une durée de 15 jours après sa relâche, entre deux récepteurs acoustiques installés par le Centre Sécurité Requin au large du Sec de Saint-Gilles, sur des profondeurs de plus de 70 mètres, indiquant un habitat habituel situé *a priori* plus au large pour cette espèce. C'est ainsi la deuxième preuve de survie à moyen terme d'un requin marteau halicorne relâché au cours du programme.

La tortue verte retrouvée maillée dans une PAVAC à Saint-Gilles s'est libérée seule de la ligne au moment de sa manipulation par les pêcheurs, en pleine forme.